

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2792

présenté par
M. Lioger
-----**ARTICLE 54**

À la seconde phrase de l'alinéa 24, substituer aux mots :

« au coordinateur »

les mots :

« à l'opérateur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.